

Synthèse des résultats de l'étude

Les principaux enseignements de la phase quantitative de l'étude sont les suivants. Sur l'ensemble des jeunes identifiés par les fédérations départementales de La Prévention Routière lors des opérations « Capitaines de soirée », on dénombre 56% d'hommes pour 44% de femmes. L'opération a touché majoritairement les jeunes de 18 à moins de 22 ans (72%) ce qui renvoie aux catégories d'âge qui fréquentent le plus massivement les discothèques. Par ailleurs, si la représentation des jeunes actifs (47%) avoisine celle que l'on retrouve pour ces tranches d'âge en France, on note en revanche que les Capitaines de soirée sont majoritairement issus de classes populaires (42% de pères ouvriers). Si ce taux est de fait nettement plus élevé que la moyenne nationale (30%)¹, il recoupe en partie le constat selon lequel 69% des jeunes issus des catégories sociales supérieures se rendent en discothèque contre 84% des enfants d'ouvriers².

La grande majorité des Capitaines de soirée sont célibataires (88%), sachant que 82% vivent au domicile de leurs parents contre 60% des 19-24 ans en France. Par ailleurs, la part représentée par les ruraux est importante (44%) dans la mesure où la population qui vit dans les « zones à dominante rurale » représente moins du quart (23%)³ de la France métropolitaine. Si ce constat semble pouvoir être en partie déterminé par le choix des sites qui ont été définis pour mener les opérations, cela peut également s'expliquer par le fait que les jeunes habitant en milieu rural sortent plus fréquemment en discothèque (82%) que ceux issus des agglomérations de 100 000 habitants et plus (78%) ou de l'agglomération parisienne (66%)⁴.

La fréquence des sorties des Capitaines de soirée est nettement supérieure à celle des Français de ces tranches d'âge (88% affirment sortir au moins une fois par semaine contre 63% des Français âgés de 15-19 ans et 67% des 20 à 24 ans⁵) et cela, quel que soit le sexe. Par ailleurs, 89% des Capitaines de soirée sortent toujours (65%) ou souvent (24%) avec le même groupe d'amis et 77% d'entre eux se font parfois conduire par une autre personne de leur groupe : deux résultats qui constituent à l'évidence des facteurs favorables à la mise en place de la pratique de conducteur désigné.

¹ Recensement de la population, 1999, INSEE.

² Les 18-24 ans : rapport à l'alcool et pratiques lors des sorties en discothèque, p.8, mai 2000, IFOP.

³ « Identités des villes, dynamiques urbaines 1990-1999 », les éditions de la DIV, p.4, 2000.

⁴ Les 18-24 ans : rapport à l'alcool et pratiques lors des sorties en discothèque, mai 2000, p.29, IFOP.

sein d'un groupe assez consommateur d'alcool et qui adoptent un comportement strict lorsqu'ils conduisent, certains vivant cette responsabilité comme un réel effort. Enfin, nous avons observé que les jeunes en position de conducteur témoignent d'une rigueur plus importante (sentiment de responsabilité vis-à-vis des autres) que lorsqu'ils se retrouvent en situation de passager.

D'une façon générale, les opérations « Capitaines de soirée » ont participé de la rencontre entre l'offre d'un rôle et une prédisposition à tenir ce rôle. Les Capitaines de soirée rendent compte d'une véritable prise de conscience des risques liés à la conduite et à la consommation d'alcool (qu'ils aient été sensibilisés par des accidents de proches, par les campagnes de prévention, etc.), sachant que les opérations ont touché principalement des jeunes qui avaient a priori décidé de boire peu ou de ne pas boire du tout le soir en question.

En revanche, il s'est avéré que si la discothèque favorise l'organisation en amont - du fait de l'éloignement géographique en particulier - et la désignation d'un conducteur, les rôles ne sont pas aisément interchangeables de sorte que, les tournantes de conducteurs restent peu fréquentes et que les individus sensibilisés à ce risque ont pris conscience du besoin de rester sobres s'ils ne souhaitent pas se retrouver « captifs » de la situation.

En fin de compte, la démarche proposée par les opérations « Capitaines de soirée » n'est pas aussi éloignée des pratiques des jeunes qui fréquentent les discothèques. Elle fait apparaître l'existence, chez certains jeunes, de comportements « raisonnables », « tempérants » ou « responsables », courants ou circonstanciés, mais pas en nécessaire contradiction avec les plaisirs de la fête et de la boisson. Par ailleurs, si l'opération n'a pas conduit à une prise de conscience nouvelle ni à une conversion à la démarche, elle a conforté ceux qui la pratiquaient déjà et ainsi renforcé un sentiment de responsabilité qui n'était peut-être pas ressenti ou exprimé fortement auparavant. L'analyse des discours des Capitaines de soirée fait ainsi apparaître qu'il s'agit d'une opération qui mérite d'être poursuivie (importance de la répétition, etc.), notamment dans le souci de faire que le principe du conducteur désigné soit davantage intégré par les autres membres du groupe.